



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2020

Déclaration du Président de la République ce 24 novembre 2020

30 PERSONNES PAR CÉLÉBRATION : LES CATHOLIQUES N'ONT PAS ÉTÉ ENTENDUS

La Conférence des évêques de France (CEF) est à la fois déçue et surprise par l'annonce faite ce soir par le Président de la République concernant le nombre de 30 personnes autorisées dans le cadre de l'exercice public du culte à partir du 29 novembre.

Cette annonce n'est pas du tout conforme aux discussions qui ont eu lieu ces dernières semaines avec les ministres concernés. Dès ce soir, avec des représentants d'autres confessions chrétiennes, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Président de la CEF, a interpellé le Président de la République pour demander que soit révisée cette mesure. En effet, cette mesure irréaliste et inapplicable est tout à fait irrespectueuse de la réalité de la pratique religieuse des catholiques.

L'Église catholique a proposé dans son protocole un espace de 4m² autour de chaque fidèle et une occupation partielle de l'église au 1/3 de la capacité habituelle.

Les catholiques sont conscients des enjeux sanitaires et sont capables de faire preuve d'une totale responsabilité dans l'application des règles de protection. La mesure annoncée paraît ignorer ce sens des responsabilités dont ils ont déjà su faire preuve depuis le début de l'épidémie.

La période de l'Avent qui s'ouvre devant nous est un temps fondamental de préparation à Noël. Le rassemblement dominical constitue une étape essentielle pour les fidèles durant cette période.



Église catholique en France



eglisecatho



@eglise_medias

CONTACT PRESSE

07 62 08 00 59